



Arrondissement de Beauvais

Canton de Beauvais-2

Mairie de Warluis

60430

Warluis, le 9 mars 2022

Madame, Monsieur,

Voici le compte-rendu simplifié de la réunion du Conseil Municipal du 21 /02/2022. Si vous le souhaitez, vous pouvez consulter le compte-rendu détaillé de cette séance sur le site internet de la commune ou dans les panneaux d'affichage. Elle s'est déroulée dans la salle de la Mairie, était ouverte au public et accessible en visioconférence.

Avant de parler des actualités de notre beau village, il est impossible de ne pas évoquer la guerre en Ukraine. Au moment où j'écris ces lignes, à un peu plus de 2000Km, un pays survit sous les bombes qui terrorisent sa population, ceux là qui n'ont pu fuir ou ceux qui ont choisi de défendre envers et contre tout leur territoire, leur culture et leur Liberté. Des milliers de femmes et d'enfants se réfugient chez leurs voisins immédiats, la Pologne et la Roumanie, pour rejoindre ensuite une terre d'accueil. La solidarité internationale, nationale et locale s'organise pour ces familles qui sont dans le désespoir d'avoir quitté les pères restés au combat, d'avoir abandonné maison, activité professionnelle et qui se retrouvent sans ressources et sans attaches. *Si vous êtes interpellés par cette situation, vous trouverez ci-joint les coordonnées des organismes auprès desquels vous pourrez vous manifester.*

Pour bien vivre dans un village, il est nécessaire d'entretenir les installations. Du fait de la situation sanitaire, des travaux ont été reportés. Depuis décembre dernier, les opérations sont relancées. *Un certain nombre se poursuivent ou sont prévus à Warluis dans les prochains jours à savoir :*

- **les travaux du lotissement** situé entre les rues Buquet, d'Elbée et Pasteur ont commencé par le déchiffrage des parcelles. Ce seront ensuite toutes opérations de voirie et de mise en place des réseaux préalables aux constructions.
- **le marquage du stop** de la rue de Merlemont sera refait entre le 14 et 16 mars
- **la réalisation d'une voie piétonnière route de Bruneval**, dans la côte qui mène au musée de l'Aviation, devrait commencer à partir du 16 mars.
- **Une plantation d'arbres en bordure de la 1001 a été décidée par le département** qui interviendra les 22 et 23 mars. Ce devrait être sans incidence sur la circulation.
- **Le syndicat des sources de Silly Tillard** qui gère la distribution de notre eau et l'entretien de notre réseau devrait commencer très prochainement **les travaux de la rue Buquet (changement de buse).**
- **la toiture de la salle communale** qui a été sécurisée en décembre devrait être refaite très prochainement.

Ont été réalisés de fin novembre à février :

- **La réfection des routes**, rue de la gare, route de Bruneval et ancienne route de Paris
- **Un nouveau colombarium** a été mis en place.

Vous savez que depuis notre prise de fonction, notre équipe travaille sur un engagement pris auprès de vous à savoir : « engager toutes les actions qui permettront la venue d'un médecin à Warluis ». Vous pouvez constater que le Conseil Municipal m'a donné délégation pour signer un contrat de portage avec l'Établissement Public Foncier de l'Oise, EPFLO, organisme public qui permet le financement de projet d'intérêt général porté par les communes. L'EPFLO va acquérir à Warluis, un bien sur lequel une opération conduite par la SA HLM du Beauvaisis permettra la réalisation d'espaces à destination de professionnels de santé et des logements dont certains à destination des séniors. Je vous tiendrai bien sûr au courant tout au long du déroulement de ce projet qui durera environ 24 mois.

Enfin, je vous rappelle que les élections présidentielles approchent et se dérouleront les 10 et 24 avril 2022. Je vous précise que le bureau de vote se trouve maintenant à la salle communale.

Bien cordialement
La Maire



Dominique Moret

BIEN VIVRE A WARLUIS

SOYEZ PRUDENTS

Les démarchages à domicile

La mairie n'envoie jamais une entreprise chez des particuliers que ce soit pour la vente de produits, d'une prestation ou d'une étude. Méfiez vous de ces démarches purement commerciales et pensez que vous pouvez toujours vous rétracter dans un délai en principe de 14 jours si vous aviez accepté imprudemment les propositions d'un vendeur.

La sécurité est aussi l'affaire de tous

Vous êtes témoin d'une tentative d'effraction chez un particulier, **d'une atteinte** aux biens (voiture, magasin etc...), **de violences sur des personnes, appelez prioritairement et immédiatement le 17**. La gendarmerie pourra ainsi constater les faits et surtout agir si nécessaire. Des patrouilles circulent toutes les nuits pour assurer notre protection et peuvent se rendre sur les lieux d'un délit. Prévenues rapidement, Les forces de l'ordre peuvent intervenir plus efficacement.


UN MOMENT DE CONVIVIALITE

C'est important par les temps qui courent. Notez sur votre agenda **le mercredi 23 mars de 16h à 20h**. Nous vous attendons nombreux pour le marché de Printemps. Une petite restauration sur place sera possible.



La situation internationale et plus particulièrement le drame que vit le peuple ukrainien ne peut nous laisser indifférent. Les hommes combattent mais des milliers de femmes et d'enfants ont fui leur pays dans l'urgence et se retrouvent en France totalement démunis. Pour certaines personnes, la France ne sera qu'une escale avant qu'elles rejoignent de la famille ou des amis dans un autre pays européen. Pour d'autres, le séjour durera le temps de ce conflit.

Si vous êtes interpellés au sujet des différentes collectes pour l'Ukraine, voici quelques éléments :

 **pour les dons de vêtements** La Croix rouge stoppe pour le moment la collecte. Mais les personnes peuvent s'adresser à l'AFIB 03 44 45 28 13

 **pour les dons financiers** ils peuvent se faire en ligne sur le site de La Croix rouge :

<https://www.croix-rouge.fr/Nos-actions/Action-internationale/Rechercher-un-programme/LA-CROIX-ROUGE-FRANCAISE-EN-UKRAINE>

Ou par chèque (libellé à l'ordre de La Croix rouge française conflit Ukraine 2022) une urne est disponible à Beauvais, au chalet place Jeanne Hachette de 10h-12h 14h-18h tous les jours de la semaine.

 **pour les dons de matériel sanitaire ou médical ou denrées non périssables** nous attendons des informations plus complètes.

La liberté de l'Ukraine c'est aussi la nôtre. Soyons solidaires et n'oublions pas que seule la paix est garante des droits de chacun.

 **pour les personnes souhaitant accueillir des réfugiés la préfecture a communiqué les deux circuits suivants**

- **Pour les personnes morales** (associations, collectivités, bailleurs sociaux, entreprises) désirant proposer une solution de logement ou d'hébergement, un formulaire de recensement a été mis en ligne à l'adresse suivante : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/hebergement-personne-morale-ukraine> Ce formulaire nécessite de disposer d'un numéro SIRET, il n'a pas vocation à être utilisé par des particuliers
- **Pour les particuliers, ils sont invités à se signaler sur la plateforme** <https://parrainage.refugies.info/> qui permet de mettre en relation les particuliers avec un réseau d'associations permettant de les accompagner. Le réseau inscrit dans ce dispositif s'enrichira dans les prochains jours de nouveaux partenaires nationaux et locaux.